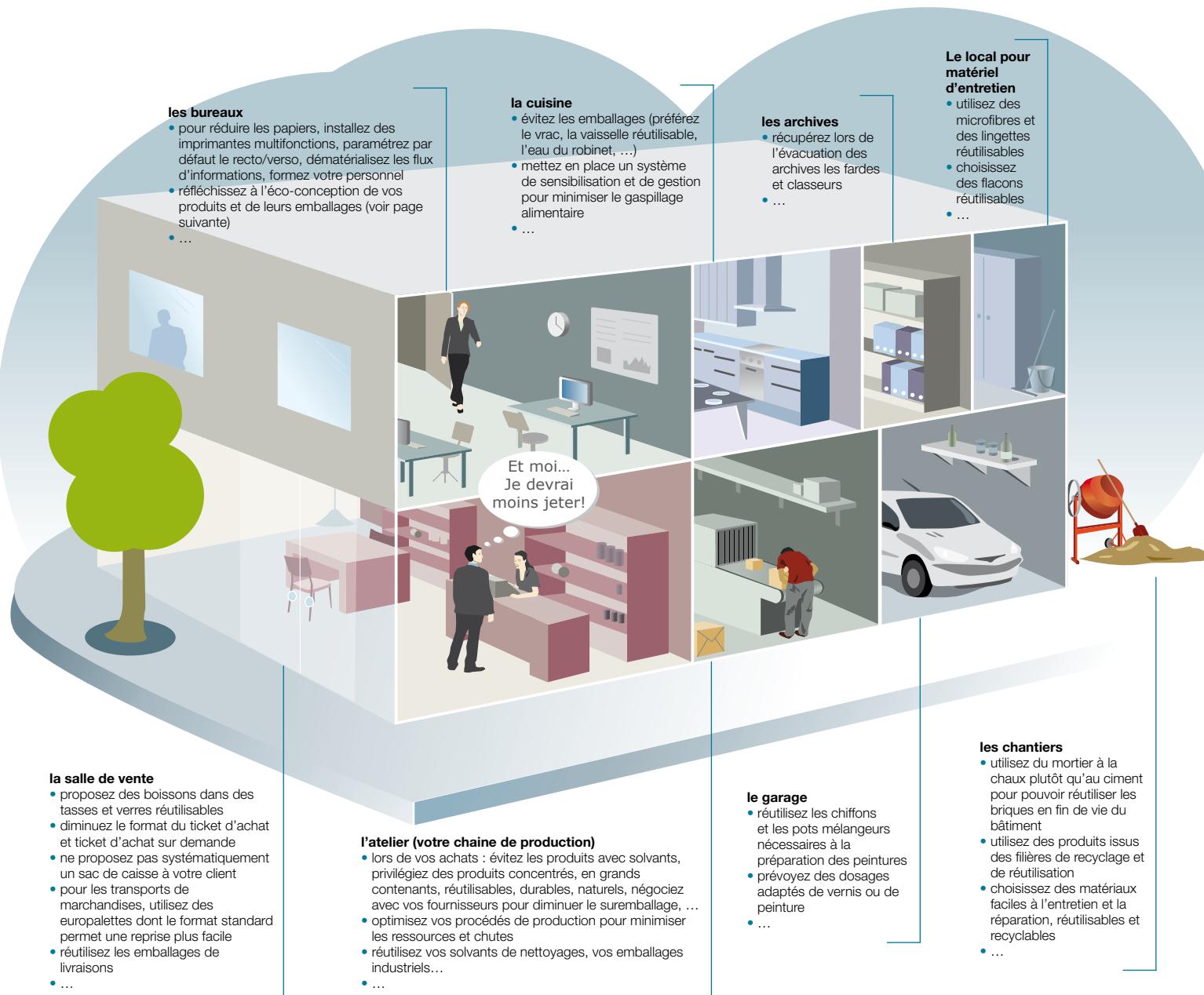


# COMMENT RÉDUIRE SES DÉCHETS

## L'ÉCO-CONCEPTION ET L'ÉCO-GESTION DANS LES ENTREPRISES

Trier les déchets dans votre entreprise, c'est bien. Éviter d'en produire, c'est mieux. Cette fiche vous aidera à réduire les déchets que vous produisez ou que vous induisez via les services ou les biens que vous manufacturez. Est-ce possible de les diminuer ? Bien sûr, et même facilement et souvent sans investissement. On peut soit diminuer la quantité de déchets produits, soit en réduire la dangerosité. Un petit tour d'horizon de la problématique, avec quelques idées à la clef.



**BRUXELLES ENVIRONNEMENT**  
IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT



professionnels

INFOS 02 775 75 75 - WWW.BRUXELLESENVIRONNEMENT.BE

## VOUS POUVEZ AGIR SUR LES DÉCHETS DE 2 FAÇONS :

Vous pouvez agir sur les déchets de 2 façons :

**Via l'éco-gestion :** pour diminuer la quantité et/ou la nocivité des déchets liés à vos activités globales, par exemple en installant des imprimantes multifonctions en réseau ou incitant les travailleurs à boire de l'eau du robinet.

**Via l'éco-conception :** pour réduire, dès la conception de vos produits, l'impact sur l'environnement. C'est une démarche qui tient compte de l'ensemble du cycle de vie du produit, et de tous les critères environnementaux : la consommations de matières premières, et les rejets, dont la production de déchets...

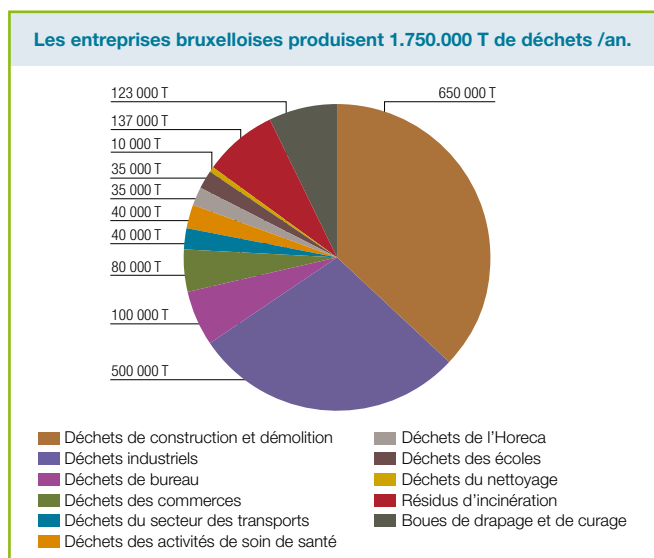
## POURQUOI DIMINUER VOS DÉCHETS ?

1. Pour faire des économies, au niveau de vos coûts de production, au niveau de l'élimination de vos déchets
2. Parce que c'est parfois facile
3. Pour anticiper les législations et aller au dela
4. Pour répondre aux exigences de qualité et à la sensibilité de vos clients, fournisseurs, ...
5. Pour améliorer votre image d'entreprise soucieuse de l'environnement

## LA LÉGISLATION EN MATIÈRE DE DÉCHETS EST À LA TAILLE DES ENTREPRISES

Les productions et les gestions de déchets sont soumises à diverses législations. Ainsi, une entreprise, qui introduit plus de 100 tonnes d'emballages par an sur le marché belge, doit déposer un plan de prévention tous les trois ans. Une autre législation concerne l'obligation de reprise gratuite de certains déchets. Par exemple, pour des piles, des pneus, des médicaments, des appareils électriques et électroniques, de l'huile..., vous pouvez obliger votre fournisseur à les reprendre gratuitement.

## LES PRODUCTIONS DE DÉCHETS PAR SECTEUR



A Bruxelles, c'est le secteur de la construction qui est responsable du plus grand tonnage de déchets. Ces 650.000 tonnes produits par an se composent de briquillons, terres, pavés, boiseries, verres... Les déchets de bureaux sont principalement constitués de déchets papier. Par comparaison : les déchets ménagers représentent environ 400.000 tonnes (les chiffres cités ici sont des estimations).

## SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Chaque année, la dernière semaine de novembre se tient la Semaine européenne de la réduction des déchets. C'est l'occasion de mettre en place des actions pour réduire vos déchets, ou de mettre en valeur les initiatives que vous avez déjà réalisées dans ce domaine. Avec à la clef : un prix européen pour le meilleur projet et une visibilité en conséquence. Vous voulez participer à la prochaine édition ? Contactez-nous !



Avec le soutien financier de la Commission Européenne

## QUE FAIRE AVEC LES DÉCHETS QUI VOUS RESTENT ?

Vous avez tenté de réduire vos déchets au maximum ? Bravo. Mais il y a des limites à tout : il vous restera toujours et forcément des déchets à éliminer. Plus d'infos : [www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be) > professionnels > sociétés agréées et enregistrées

## PLUS D'INFOS sur [www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be)

- des idées de réduction des déchets dans votre secteur
- des infos sur des déchets particuliers : papier, médicaments, piles, pneus, huiles, appareils électriques et électroniques, véhicules hors d'usage...
- la législation sur le registre des déchets et sur les déchets dangereux
- un guide pour réduire les déchets de construction
- des infos sur les transports de déchets
- des outils de sensibilisation pour réduire votre consommation de papier

## ILS L'ONT FAIT

### Radisson SAS Royal Hotel

Manager Kerstin Hisslehorst : « Outre l'installation de fontaines d'eau dans la cantine et de l'élimination des emballages individuels au petit déjeuner, nous sensibilisons nos fournisseurs à reprendre leurs emballages. Sur le quai de déchargement, ils déposent leurs produits dans des bacs en plastique et reprennent leurs emballages. Ceci les a incité à modifier le packaging de leurs produits, et nous a permis de diminuer la taille de la zone de stockage et d'économiser sur l'achat de palettes ou de boîtes. Et c'est aussi plus facile pour le personnel qui ne doit plus défaire les emballages. »

### Garage Telle père Telle fils, Ixelles

Marc Vandenplas : « Nous avons installé une fontaine biologique. Sous l'action de bactéries, les huiles, graisses et autres salissures sont régénérées en permanence. Les bactéries se nourrissent des graisses, transforment celles-ci en eau et l'eau s'élimine par évaporation. C'est très efficace, et nous avons diminué fortement nos déchets et notre consommation électrique. Le cout ? Seulement 2.000 euros. »

### Vivaqua

Marie-Eve Deltenre : « Dans notre entreprise publique, la majorité des collaborateurs se sentent concernés par nos pratiques de réduction de déchets, interrogent les responsables et réagissent de manière positive sur les choix. En interne par exemple, nous livrons dans la mesure du possible en vrac ou dans des emballages réutilisés. L'information du système de relevé des compteurs d'eau devrait déboucher sur une économie de 500.000 feuilles par an. Nous récupérons également les chutes de tuyaux employés sur gros chantiers pour utilisation ultérieure sur des chantiers requérant des métrages plus limités. »